

Rapport d'activités de



concertation des organisations représentatives de l'économie sociale asbl

Année 2010

Approuvé par l'assemblée générale du 15 juin 2011

Les fédérations membres de ConcertES

ACFI (www.acfi.be)
ApacES (www.apaces.be)
CAIPS (www.caips.be)
EWETA (www.eweta.be)
Lire et Ecrire (www.lire-et-ecrire.be)
SAW-B (www.saw-b.be)

AID (www.aid-com.be)
ATOUT EI (www.atoutei.be)
COOPAC (www.coopac.be)
FEBECOOP (www.febecoop.be)
RES (www.resasbl.be)
SYNECO (www.syneco.be)

ALEAP (www.aleap.be)
CREDAL SC (www.credal.be)
Equilibre (www.reseau-equilibre.be)
FÉBISP (www.febisp.be)
RESSOURCES (www.res-sources.be)
Réseau FA (www.rfa.be)

INTRODUCTION

Le présent document synthétise les activités réalisées par l'ASBL ConcertES au cours de l'année 2010.

ConcertES s'est donnée pour missions statutaires :

- la coordination de la concertation entre les organisations représentatives de l'économie sociale ;
- le développement d'une analyse sur une série de questions touchant à l'économie sociale par la mise sur pied de groupes de travail thématiques ;
- la représentation et la défense du secteur de l'économie sociale auprès de toute instance publique et au sein d'instances consultatives ;
- la promotion de l'économie sociale, particulièrement par la mise en place et la diffusion d'outils de promotion de ses principes.

En 2009, sur mandat de ses membres, ConcertES s'est portée candidate pour être désignée organisation représentative des entreprises de l'économie sociale par le Gouvernement wallon, dans le cadre du décret du 20 novembre 2008 relatif à l'économie sociale. A l'issue de la procédure de sélection, ConcertES a été désignée par le Gouvernement Wallon, pour une période de 4 ans, organisation représentative des entreprises de l'économie sociale.

Outre la mission de représentation auprès du Gouvernement, du Conseil Wallon de l'Economie Sociale et de toute autre instance de coordination des politiques économiques et sociales, le décret du 20 novembre 2008 relatif à l'économie sociale confie également à l'asbl représentative la mise en place d'outils de promotion et de valorisation des principes et objectifs de l'économie sociale. Ceux-ci sont principalement développés dans le cadre du projet D.E.S.I.R., pour Développement de l'économie sociale interrégional mené en partenariat avec la CRESS (Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire) du Nord-Pas de Calais dans le cadre du programme INTERREG IV. Ce projet court jusqu'en décembre 2012.

L'ASBL CONCERTES

Les membres de ConcertES, fédérations sectorielles et coupoles d'économie sociale, sont au nombre de dix-huit : ACFI - AID - ALEAP - ApacES - Atout EI - COOPAC - CREDAL SC - CAIPS - Equilibre - EWETA - FEBECOOP - FéBISP - Lire et Ecrire - RES - RESSOURCES - RFA - SAW-B - SYNECO.

L'assemblée plénière est l'instance suprême de décision de l'organisation. Les membres de ConcertES se réunissent au moins cinq fois par an en assemblée plénière.

La plénière débat et échange sur toute thématique relative à l'économie sociale apportée par un de ses membres, le conseil d'administration ou l'équipe exécutive.

Elle est le lieu de la concertation.

Réactive, elle élabore les réponses du secteur à toute actualité concernant le secteur de l'économie sociale. Proactive, elle établit une veille stratégique et se positionne sur les enjeux sectoriels ou de société ; elle interpelle les pouvoirs publics et propose des pistes de réflexion.

Au cours de l'année d'activités 2010, les membres de ConcertES se sont réunis à six reprises en plénière et une fois en assemblée générale, chacune de ces réunions étant préparée par le conseil d'administration. Une journée de mise au vert a également été organisée en mars 2010 afin de s'interroger sur l'organisation interne de ConcertES, les relations entre les instances, ainsi que sur les thèmes prioritaires à traiter. Cette mise au vert a arrêté une série de lignes directrices qui ont été mises en œuvre au fur et à mesure de l'année.

Le Conseil d'administration est composé des 3 fédérations transversales Febecoop, SAW-B et Syneco ainsi que d'Atout EI, de l'EWETA et de la FéBISP. Il a été présidé jusqu'en juin 2010 par la fédération SAW-B.

Lors de l'assemblée générale du 3 juin 2010, les membres ont élu Syneco Président de l'asbl ConcertES et ce, jusqu'à l'assemblée générale statutaire de 2012.

Le conseil d'administration, bien que chargé principalement de la gestion quotidienne, assure un double rôle de soutien au secrétariat général qu'il assiste dans la préparation des plénières, et de réflexion sur les grandes orientations de l'organisation.

Des groupes de travail sont organisés en fonction de l'actualité. Dépassant le simple cadre sectoriel, ils portent sur des thématiques précises pour lesquelles les membres ont estimé qu'un travail de recherche approfondi et une position concertée avait sa pertinence.

Les groupes de travail font appel à l'expertise des fédérations. Leurs conclusions sont présentées et validées en plénière avant de faire l'objet d'une communication extérieure ou d'actions ultérieures.

L'équipe, principalement exécutive, n'agit que sur mandat des membres, ce qui ne la dispense pas d'un important rôle de suivi de l'actualité, lui permettant de porter rapidement l'information au lieu où elle sera efficacement traitée.

En 2010, trois personnes la constituent pour le volet concertation/représentation ; trois autres la complètent pour la mise en place d'un projet d'observatoire de l'économie sociale mené dans le cadre du projet D.E.S.I.R. soutenu par le programme INTERREG IV du Fonds Européen de Développement Régional.

Au 31 décembre 2010, du à des départs au sein de l'équipe, à une redéfinition de certaines missions et à 2 procédures de recrutement en cours, l'équipe était composée de 3 salariés, représentant 2,2 ETP.

Ce rapport est donc l'occasion de remercier, une fois de plus, Michel de Wasseige, Liliane Lebon, Nathalie Gyselinx et Robin Lucas pour tout le travail qu'ils ont réalisé chez ConcertES et d'accueillir les nouveaux collaborateurs : Béatrice Bosschaert, Benoît De Hertogh et Bénédicte Sohet.

Les missions de ConcertES

Tout en veillant au caractère de subsidiarité par rapport aux actions menées par ses membres, l'association réalise ses buts par le biais des activités suivantes :

- Coordonner la concertation entre les organisations représentatives de l'économie sociale.
- Représenter et défendre le secteur de l'économie sociale sur base de mandats des fédérations et réseaux d'entreprises de l'économie sociale auprès du Gouvernement wallon et de toute autre instance publique, régionale, fédérale, communautaire ou locale pour lesquels elle a reçu mandat de ses membres.
- Représenter et défendre le secteur de l'économie sociale sur base de mandats des fédérations et réseaux d'entreprises de l'économie sociale auprès du Conseil Wallon de l'Economie Sociale et de toute autre conseil lié à la fonction consultative.
- Promouvoir l'économie sociale particulièrement par la mise en place et la diffusion d'outils de promotion des principes de l'économie sociale.
- Développer une analyse et des outils d'illustration du secteur, entre autre par la mise sur pied de groupes de travail thématiques.

COORDONNER LA CONCERTATION ENTRE LES ORGANISATIONS REPRESENTATIVES DE L'ECONOMIE SOCIALE

Fonction première de l'organisation, la concertation des fédérations membres sous-tend toute action.

Certains dossiers, à caractère sectoriel, demandent simplement à être appuyés par l'ensemble de la concertation ; une bonne information de tous y est indispensable pour la rédaction d'un avis qui sera porté au lieu adéquat.

D'autres dossiers, plus transversaux et nécessitant un investissement temps plus conséquent, ne peuvent être investis par les fédérations. Le travail de préparation et de communication par l'équipe de ConcertES est alors primordial.

Depuis le 5 février 2009, ConcertES est l'organisation représentative des entreprises de l'économie sociale auprès du Gouvernement wallon. Cette désignation est intervenue en exécution du décret du 20 novembre 2008 relatif à l'économie sociale (ci-après, le Décret économie sociale).

Dans ce cadre, durant l'année 2010, ConcertES s'est acquittée des missions confiées par le décret, à savoir :

- proposer au Gouvernement wallon les membres, et leurs suppléants, représentants des entreprises d'économie sociale au sein du Conseil Wallon de l'Economie Sociale (CWES) ;
- proposer au Gouvernement wallon les membres, et leurs suppléants, représentants des entreprises d'économie sociale au sein de la commission consultative et d'agrément des entreprises d'économie sociale.

Les propositions formulées en 2010 ont été guidées par les évolutions qu'ont connues certaines des fédérations membres. Les propositions ont fait l'objet et font encore l'objet de diverses discussions en conseil d'administration et en plénière.

REPRESENTER ET DEFENDRE LE SECTEUR DE L'ECONOMIE SOCIALE.

Selon les thématiques et les interlocuteurs, cette double mission se déclinera de manière diverse. Dans tous les cas, elle est soutenue par la coordination de la concertation entre les organisations représentatives de l'ES.

AUPRES DU GOUVERNEMENT WALLON...

Le CA de ConcertES a rencontré le Ministre et son représentant en avril 2010 afin de parcourir les éléments de la Déclaration de politique régionale et de discuter du plan d'action du Ministre pour l'économie sociale.

ConcertES a participé aux réunions concernant la première alliance emploi-environnement, consacrée à la construction durable. Six groupes de travail ont été initiés afin de rédiger un plan d'activités pluriannuel ainsi qu'un Contrat multisectoriel ; ConcertES a été associée à plusieurs de ceux-ci (Logement, Financement, marchés publics, formation, développement économique).

Les personnes mandatées à participer aux groupes de travail étaient :

- groupe de travail Financement : Bernard Horenbeek (Crédal)
- groupe de travail Marchés publics : Jean-Luc Bodson (SAW-B) et Sébastien Pereau (équipe ConcertES)
- Groupe de travail formation : il n'y avait pas de représentant de ConcertES en tant que tel mais des échanges ont eu lieu avec les personnes mandatées par l'interfédération des EFT-OISP qui y était présent (Eric Mikolajczak et Eric Albertuccio)
- Groupe de travail Logement : Bernard Spinoit (Quelque chose à faire)
- Groupe de travail Développement économique : Michel Thomas (La Calestienne)

Les représentants de ConcertES y ont apporté leurs expériences et ont contribué aux différents débats. Les résultats et synthèses des travaux ont ensuite fait l'objet d'un rapportage aux différentes fédérations membres en plénière.

De même, un groupe de travail sur le financement de l'économie sociale s'est réuni en février 2010, avec des représentants des fédérations dont l'expertise en la matière est avérée. Ce groupe de travail avait pour objectif de préparer une séance de travail du CWES sur les questions du financement de l'économie sociale et de définir une série d'actions prioritaires. Suite aux travaux de ce groupe de travail, ConcertES a interpellé la CIW, la SOWECSOM et à la SRIB et sa filiale BRUSOC afin de savoir si ces instances développaient une politique d'Investissement Socialement Responsable (ISR). Réponse négative de la SOWECSOM, ce n'est pas prévu par les textes régissant le fonctionnement de la SOWECSOM et, quand bien même ça le serait, ce serait très difficile à mettre en place vu la variabilité du disponible journalier de la SOWECSOM. Les deux autres instances contactées ont également fait part de la difficulté de mise en place d'une telle politique vu les missions qui leur sont confiées et leur fonctionnement.

Au-delà de ce travail sur l'ISR, d'autres questions liées au financement de l'économie sociale ont également été abordées.

Dans ce cadre, ConcertES a également interpellé le Ministre de l'économie sociale sur la possibilité de nommer un représentant du secteur de l'économie sociale au sein du CA de la SOWECSOM, qui devait être renouvelé durant le premier semestre 2010. À l'image du rôle qui lui est confié dans le cadre des autres dispositifs prioritaires du décret (soit une présence au sein des commissions d'agrément), ConcertES souhaitait être associée plus étroitement au fonctionnement de la SOWECSOM. Un représentant de l'économie sociale siège aujourd'hui au CA de la SOWECSOM mais le Ministre n'a pas indiqué s'il s'agissait d'une nomination en réponse à la demande que lui a adressée ConcertES.

ConcertES a également été conviée à une rencontre avec les représentants de l'ASE afin de réfléchir à la mise en œuvre d'un élément de la DPR, *une plus grande intégration de l'Economie sociale dans le champ de l'animation économique*. Cette réunion n'a pas encore débouché sur des propositions plus concrètes à ce jour.

Un suivi de l'activité parlementaire est également réalisé (identification des questions parlementaires concernant l'économie sociale ou des domaines proches) afin de suivre les débats et questionnements qui animent les débats parlementaires.

...ET DE TOUTE AUTRE INSTANCE REGIONALE, FEDERALE OU COMMUNAUTAIRE

Les quelques dossiers amorcés au niveau fédéral en 2008 et 2009 ont été suivis courant 2010 ; leur avancée est, il est vrai, fonction de l'actualité politique :

- La réforme des mesures de réductions structurelles et des plans d'embauche, entamée par le Ministre intérimaire Josly Piette et poursuivie par la Ministre Joëlle Milquet a fait l'objet d'une attention particulière au sein de ConcertES, vu l'articulation avec certaines mesures régionales.

L'année 2010 n'a pas connu de développements visibles dans ce domaine.

- Autre dossier traité au niveau fédéral par la Ministre de l'emploi : celui des Titres-Services (TS) et son évaluation, étayée par une étude du CES/CERISIS. Cette étude a fait l'objet d'une présentation au CWES, à l'initiative des représentants de l'économie sociale.

De plus, ConcertES a été associée au travail prospectif mené en marge de l'évaluation du dispositif TS pour l'année 2009. Cette évaluation comportait un volet important : l'analyse de l'impact de futures pistes stratégiques potentielles. Dans ce cadre, les différentes parties prenantes ont été consultées. ConcertES a ainsi préparé puis présenté le positionnement des entreprises de l'économie sociale dans le cadre d'un séminaire de travail organisé par le SPF Emploi en juin 2010.

A plusieurs reprises au cours de ce travail de longue haleine, s'est imposée la nécessité de réaliser, au sein de ConcertES, un travail de fond sur l'utilisation du dispositif titre-service par les entreprises d'économie sociale. L'étude, envisagée pour 2010, a été reportée en 2011.

- Le cabinet Courard, Secrétaire d'Etat à l'Intégration Sociale et à la Lutte contre la Pauvreté, compétent pour l'économie sociale au niveau fédéral, a été rencontré en mars 2010 afin de parcourir les différents dossiers en attente au niveau fédéral :
 - la réforme du statut de Société à Finalité Sociale (SFS), qui avait fait l'objet d'un avant-projet de loi non abouti en juillet 2008 ;
 - l'actualisation de l'arrêté royal du 20 septembre 2000, portant entre autre sur l'application d'un taux réduit de TVA aux biens récoltés par des organismes à caractère social ;
 - le projet d'uniformisation des catégories d'employeurs donnant l'accès aux mesures fédérales spécifiques à l'économie sociale (SINE, Art. 60§7 économie sociale, taux de TVA réduit pour le recyclage, ...) initié par la Ministre Arena.
- Le Secrétaire d'Etat à l'intégration sociale, Philippe Courard, a également été interpellé par rapport à l'appel à projets économie sociale qu'il a lancé en début d'année 2010. En effet, les thématiques identifiées ne l'ont pas été en concertation avec les acteurs de l'économie sociale et reflétaient une vision très restrictive de l'économie sociale.

- Les élections fédérales anticipées de juin 2010 ont conduit à la rédaction d'un Mémoire présentant les revendications du secteur de l'économie sociale dans le cadre de ces élections fédérales. Ce mémoire s'articulait autour de 8 objectifs :
 1. Dynamiser un ministre, un conseil fédéral, une administration, dédiés à l'ES
 2. Développer l'entrepreneuriat collectif
 3. Consolider en matière d'insertion
 4. Développer les services de proximité
 5. Renforcer les structures juridiques de l'économie sociale
 6. Actionner des incitants financiers et fiscaux
 7. Promouvoir et renforcer l'économie sociale
 8. La présidence belge à l'Union européenne, levier pour inscrire l'économie sociale à l'agenda européen

- Au niveau européen, ConcertES a participé à la préparation de la Conférence européenne sur l'économie sociale organisée fin octobre 2010 dans le cadre de la présidence belge. De plus, ConcertES a également été consultée dans le cadre de la préparation du 3^e Forum SSIG, organisé lui aussi fin octobre durant la présidence belge du Conseil de l'Union européenne.

- ConcertES a réagi à diverses consultations de la Commission européenne qui ont pris place en 2010, par exemple la consultation sur la stratégie UE 2020, ou celle sur l'évaluation du « Paquet Monti-Kroes ». Toutes ces politiques ont un impact non négligeable sur les réglementations régionales d'où la nécessité d'en connaître les tenants et aboutissants ainsi que leurs développements dès l'origine.

- ConcertES a également assisté à plusieurs réunions de l'Intergroupe parlementaire économie sociale du Parlement Européen. Ces réunions se concentrent sur des thématiques particulières et permettent aux différents acteurs européens (fédérations d'économie sociale, eurodéputés, représentants de la commission, ...) de faire le point sur ces thématiques et d'échanger sur la mise en œuvre et la transposition de diverses réglementations

au niveau national. A nouveau, cet échange permet de mieux envisager l'impact des réglementations européennes sur les réglementations régionales.

Transversale par définition, l'économie sociale est susceptible de subir l'impact de matières issues de l'ensemble des compétences ministérielles. Une veille importante est donc assurée au sein de ConcertES sur l'évolution de très nombreux dossiers fédéraux et européens.

Dans ce cadre aussi, un suivi des travaux parlementaires est opéré.

AUPRES DU CONSEIL WALLON DE L'ÉCONOMIE SOCIALE...

Un des premiers objectifs que s'étaient fixés les initiateurs de ConcertES dès 2005 était la revitalisation du CWESMa.

Cet organe consultatif essentiel pour l'économie sociale, réinvesti par l'ensemble des partenaires, a vu son intérêt largement reconnu. Le CWES, son successeur, instauré par le décret économie sociale, a été installé officiellement le 16 mars 2009. Des changements ont été effectués parmi les membres effectifs et suppléants des organisations représentatives des travailleurs et des employeurs ainsi que parmi les représentants du secteur de l'économie sociale. Ces changements ont été repris dans un arrêté publié au moniteur le 22 avril 2010.

Le banc économie sociale, en la personne du secrétaire général de ConcertES, assume la présidence du Conseil pour quatre ans.

Sous l'impulsion du banc économie sociale, et vu l'absence d'actualité politique régionale dans le domaine de l'économie sociale, l'année 2010 a surtout été l'occasion, pour le CWES, de finaliser la découverte du paysage de l'économie sociale. Les séances de travail ont été consacrées aux thématiques suivantes :

- le programme PERICLES
- le Plan Marshall 2.Vert
- une présentation d'une étude sur les formes d'entreprises sociales et du Master en gestion d'entreprises sociales (par Jacques Defourny du Centre d'Economie Sociale de l'Université de Liège)
- une présentation d'une étude sur le dispositif Titres-Services (par Marthe Nyssens du CERISIS-CIRTES de l'UCL)

- le dispositif ETA
- une rencontre avec la Ministre Eliane Tillieux - Ministre de l'Action sociale
- le dispositif agences-conseil
- le financement de l'économie sociale (avec présentation de la SOWECSOM et de Crédal)
- le dispositif EFT-OISP
- les marchés publics (avec proposition d'un avis d'initiative, en cours)

Durant l'année 2010, seules deux demandes d'avis du gouvernement sont venues agréments les travaux du CWES. En toute fin d'année, le CWES a ainsi été appelé à se prononcer sur l'arrêté d'exécution du décret économie sociale (qui uniformise les procédures de reconnaissance pour les dispositifs EI, IDESS et agences-conseils) ainsi que sur un arrêté du gouvernement wallon portant exécution de l'article 2 du décret du 20 novembre 2008 relatif à l'économie sociale en vue du développement d'entreprises d'économie sociale dans le secteur immobilier. Les avis du CWES sur ces deux dossiers ont été rendus en janvier 2011.

Tous ces dossiers ont fait l'objet de débats et positionnements préalables en plénière ou en réunion préparatoire des représentants économie sociale au sein du CWES.

Enfin, en marge des réunions du CWES, divers contacts prennent également place avec certains partenaires sociaux afin de préparer les réunions du CWES ou d'approfondir les discussions sur certains des dossiers et thématiques qui y sont traités.

...ET DE TOUT AUTRE CONSEIL LIE A LA FONCTION CONSULTATIVE

Le Ministre Piette a, en mars 2008, requis l'avis du Conseil National du Travail (CNT) par rapport à la détermination des commissions paritaires pour le secteur de l'économie sociale. Les travaux de réflexion, initiés en fin d'année 2008, poursuivis tout au long de 2009, ont abouti sur un avis rendu par le CNT le 16 mars 2010.

Cet avis a été communiqué aux fédérations membres de ConcertES et constitue un point d'attention pour la prochaine législature fédérale.

Enfin, divers contacts ont également été entretenus avec les partenaires sociaux et des acteurs comme le Vosec (Vlaams overleg sociale economie – 'pendant' flamand de ConcertES) afin d'échanger sur les thèmes d'actualité ou des dossiers de fond liés à l'économie sociale au niveau fédéral et européen.

LES MANDATS AUPRES DES COMMISSIONS D'AGREMENT ET DE SUIVI

Le représentant de ConcertES au sein des commissions d'agrément et de suivi assure un rôle important d'intermédiaire entre le secteur et les différentes commissions. D'un côté, le représentant de ConcertES amène en commission les éléments et connaissance du terrain, de l'autre, un certain retour, dans le respect de la confidentialité des débats en commission, est assuré vers les acteurs du terrain.

Le secrétaire général de ConcertES participe :

- à la commission d'agrément des agences conseil
- à la commission d'agrément des IDESS
- à la commission de suivi du dispositif PERICLES II

La Commission agences-conseil s'est réunie sept fois en 2010. Le travail de cette commission s'est principalement focalisé sur l'analyse des rapports d'activités 2009 des agences-conseil. Ensuite, ce sont quelques dossiers d'entreprises en difficulté qui ont occupé les réunions. Enfin, des demandes de renouvellement d'agrément ont été analysées ainsi qu'une demande d'agrément.

La Commission IDESS s'est, quant à elle, réunie 13 fois. Les réunions de commission ont été consacrées à l'analyse de dossiers d'agrément et de renouvellement d'agrément, ainsi qu'à l'analyse des rapports d'activités de l'année 2009.

Le comité d'accompagnement de PERICLES II s'est, quant à lui, réuni deux fois en 2010. Le comité d'accompagnement s'est penché sur les différents rapports d'activités pour l'année 2009.

Dans le cadre du décret du 20 novembre 2008, et de la constitution de la commission consultative et d'agrément des entreprises d'économie sociale, 2 représentants de ConcertES sont amenés à siéger (l'un comme effectif, l'autre comme suppléant), aux côtés des autres représentants de l'économie sociale (soit des représentants d'Atout EI, Laure-Anne Petre et François Foguette, et des représentants de l'APACES non désigné jusqu'à présent).

La commission consultative et d'agrément des entreprises de l'économie sociale s'est réunie pour la première fois en décembre 2010. Elle a pour mission de remettre des avis sur l'exécution des dispositifs EI, IDESS et Agences-conseils, de rendre des avis sur l'octroi, le renouvellement, la suspension ou le retrait d'agrément en tant qu'EI, IDESS ou Agences-Conseils. En tout, ce sont trois réunions de la commission qui auront eu lieu en 2010, traitant de divers dossiers entreprises d'insertion (renouvellements, agréments), de dossiers IDESS (renouvellements, agréments et rapports d'activités) et de dossiers agences-conseil (renouvellements et rapports d'activités).

LA REPRESENTATION DE L'ECONOMIE SOCIALE AU SEIN DE JURYS ET AUTRES COMITES DE SELECTION

ConcertES est également appelée à siéger dans le cadre d'initiatives particulières du secteur.

Ainsi, ConcertES a participé au pré-jury du 'Prix de l'économie sociale 2010' et est membre du jury d'ImpulCera, un appel à projets courant sur 6 ans et visant à promouvoir l'entrepreneuriat social comme alternative économique. Deux Jurys ont eu lieu en 2010 dans le cadre d'ImpulCera.

PROMOUVOIR L'ÉCONOMIE SOCIALE

LES ACTIONS ENTREPRISES DANS LE CADRE DU PROJET D.E.S.I.R.

La mission de promotion de l'économie sociale et de ses principes est majoritairement reprise dans le cadre du projet européen D.E.S.I.R., Développement de l'Économie Sociale Inter Régional, développé par ConcertES avec la CRESS Nord-Pas de Calais. La mise sur pied d'un observatoire de l'économie sociale en est le volet le plus important.

La mise en place de cet observatoire est importante puisqu'il permettra de donner un aperçu de ce que représente l'économie sociale, d'apporter données quantitatives et qualitatives sur le secteur et ses composantes.

Un site web spécifique au projet D.E.S.I.R. (www.observatoire-ess.eu) a été créé et reprend les différentes productions du projet D.E.S.I.R. : les premiers chiffres transfrontaliers, des monographies, les documents des diverses manifestations organisées, ...

AUTRES ACTIONS DE PROMOTION DE L'ÉCONOMIE SOCIALE

A épingler en 2010, une rencontre avec les CPAS de la Province de Luxembourg. Ceux-ci étaient intéressés d'avoir une présentation de l'économie sociale et de ses dispositifs. ConcertES y a présenté le cadre général, accompagné d'Atout EI qui a présenté le dispositif des entreprises d'insertion.

ConcertES a également été sollicitée pour présenter l'organisation de l'économie sociale en Wallonie au Grand-Duché de Luxembourg durant un séminaire d'une journée « *Vers de nouvelles perspectives pour l'Économie Solidaire au Luxembourg ?* ». Cela a permis de confronter le paysage de l'économie sociale wallonne à celui envisagé au Luxembourg.

Outre ces actions particulières, ConcertES continue de diffuser la « Cartographie de l'économie sociale en région wallonne », rééditée fin 2008 et particulièrement appréciée par les enseignants.

DEVELOPPER UNE ANALYSE

L'entièreté du travail de représentation du secteur repose sur une analyse fine des différents dossiers. Qu'ils soient issus de l'actualité ou concernent des problématiques de fond, leur traitement passe par une récolte systématique de l'information et un important travail de mise en perspective critique.

Les différentes fédérations sont expertes en leurs matières. La plus-value de ConcertES réside dans l'analyse et la communication de matières transversales, notamment si leur technicité demande un investissement temps que les fédérations ne peuvent y consacrer.

Ainsi en est-il, par exemple, de certaines matières fédérales et des matières européennes relatives aux aides d'Etat et à la transposition de la directive service par les Etats membres de l'Union européenne.

SUIVI ET IMPLICATIONS DES REGLEMENTATIONS EUROPEENNES RELATIVES AUX AIDES D'ETAT.

Ainsi en est-il des matières européennes relatives aux aides d'Etat et à la transposition de la directive service par les Etats membres de l'Union européenne.

Un gros travail de fonds a été réalisé sur ces matières par ConcertES en 2010. Ainsi, diverses rencontres ont été organisées avec différentes fédérations afin de parcourir la réglementation communautaire en matière d'aides d'état, de la confronter avec les dispositifs existant et d'analyser s'il n'y avait pas lieu d'apporter des modifications dans ce cadre. Un tel travail a été fait avec les entreprises de travail adapté (avec l'EWETA), avec les EFT/OISP (avec l'Interfédé et ses fédérations membres), avec les entreprises d'insertion (avec Atout EI), avec les agences-conseil (avec l'APACES) et avec les ressourceries (avec Ressources).

SUIVI DE LA TRANSPOSITION DE LA DIRECTIVE SERVICE

L'implication de la transposition de la directive services sur les dispositifs régionaux de soutien à l'économie sociale est suivie depuis fin 2008, en parallèle aux travaux réalisés par les Gouvernements (fédéral, wallon, bruxellois).

Les débats contradictoires ont conduit ConcertES à investir cette thématique dans une perspective plus large et à suivre les travaux menés simultanément tant au niveau belge que par nos partenaires français du projet D.E.S.I.R.

Pour ce qui concerne les services sociaux, la directive 'services' pose en effet l'importante question du mode de relation entre pouvoirs publics et prestataires de services sociaux, la majorité d'entre eux relevant de l'économie sociale.

Vu sa portée à l'échelon européen, la thématique est traitée en partie au sein du projet D.E.S.I.R.

Au niveau de la concertation, ConcertES a peu à peu développé en la matière une expertise certaine, valorisée dans les deux dimensions qui sont propres à son champ d'activités :

- La communication, auprès des fédérations membres, de la portée des textes promulgués à chaque niveau de pouvoir ;
- Le relais de la position du secteur vers les parlementaires, le CWES et d'autres partenaires sociaux.

Les textes de transposition de la directive, tant au niveau fédéral que régional, conservent les champs d'autonomie laissés par la Commission européenne aux pouvoirs publics nationaux et locaux. Et la Belgique reste un des plus ardents défenseurs d'une politique sociale forte.

La mobilisation de l'ensemble des partenaires, prescripteurs et prestataires, pour des services sociaux de qualité est restée d'actualité en 2010, malgré l'adoption des textes en fin d'année 2009.

Ainsi, ConcertES a été amenée à donner, à plusieurs reprises, des présentations sur la directive services et ses conséquences sur l'économie sociale durant l'année 2010.

Le Secrétaire général de ConcertES a également été sollicité comme 'expert indépendant' par le SPP Intégration sociale dans le cadre d'une Peer Review

« *Vers l'Excellence dans l'Offre de Services Sociaux* »¹, s'inscrivant dans la thématique des SSIG (Services Sociaux d'Intérêt Général).

De plus, la présidence belge de l'Union européenne, au 2^{ème} semestre 2010, a proposé un 3^e forum européen des SSIG. Les suites données à ce Forum ont été et sont encore nombreuses. De sorte que plusieurs initiatives vont être prises dans les prochains mois (cf. les conclusions du Conseil EPSCO de décembre 2010 enjoignant la commission à prendre des initiatives législatives en matière de SSIG).

L'OBSERVATOIRE DE L'ECONOMIE SOCIALE

L'observatoire de l'économie sociale entend devenir un instrument qui facilitera l'analyse des diverses problématiques transversales de l'économie sociale. De plus, il pourra également compléter les informations nécessaires aux fédérations dans le cadre de leurs travaux propres.

L'année 2010 a été mise à profit pour définir le périmètre d'observation de l'observatoire. Au-delà du périmètre défini avec la CRESS Nord-Pas de Calais pour l'observatoire transfrontalier du projet D.E.S.I.R. (périmètre définit sur base des statuts : coopératives CNC, SFS, asbl, fondations), un périmètre basé sur des indices d'appartenance a été défini pour l'observation en Wallonie et à Bruxelles. Toutes les informations relatives à ces indices d'appartenance ont été rassemblées avant de continuer la collecte d'informations.

L'année 2010 a également permis de consolider les différents partenariats nécessaires à l'obtention de données sur le secteur de l'économie sociale et de compléter la collecte de données. Ainsi, les données pour les années 2008 et 2009 ont été obtenues auprès de l'ONSS ; des données sur l'actionnariat des entreprises d'économie sociale ont été commandées auprès du CRISP ; et des données des comptes annuels des entreprises ont été obtenues auprès de la Centrale des Bilans de la Banque Nationale de Belgique.

Enfin, l'année 2010 fut mise à profit pour faire développer une base de données spécifique ainsi que différents outils d'importation et de gestion de ces données

¹ Les documents concernant cette 'peer review' sont consultables sur la page suivante : <http://www.peer-review-social-inclusion.eu/peer-reviews/2010/achieving-excellence-in-social-service-provision>

au sein de cette base de données. Pour ce faire, l'observatoire a fait appel à un prestataire externe.

Vu la rotation du personnel affecté au projet D.E.S.I.R., le suivi de la mise en œuvre de cet outil a connu quelques ralentissements en 2010.

ACTIONS DANS LE CADRE DU PROJET D.E.S.I.R.

Une série d'études et d'analyse ont été menées dans le cadre du projet D.E.S.I.R., en partenariat avec la CRESS Nord-Pas de Calais.

Parmi ces actions, on trouve l'organisation d'un séminaire « *Du contrat au partenariat : les opportunités de développement économique dans le domaine du handicap* », en juin 2010, organisé en partenariat avec l'EWETA. Ce séminaire fut l'occasion d'échanger sur les freins à la mobilité transfrontalière des travailleurs handicapés et les pratiques partenariales mises en œuvre entre entreprises pour assurer le développement de leurs activités et de l'emploi. Ce fut l'occasion de dresser un aperçu des secteurs du handicap en Wallonie et en Nord-Pas de Calais, ainsi que de réaliser une plaquette de promotion des ETA comme partenaires et prestataires de services pour les pouvoirs publics et les entreprises privées.

Un deuxième séminaire transfrontalier a été organisé en décembre 2010 sur le thème de « *L'avenir ne s'attend pas, il se prépare* ». Déclinée sur un mode participatif sous forme d'ateliers, la journée a notamment permis la production de nombreuses pistes potentielles de développement de l'ES au regard des enjeux retenus lors des travaux préalables : le vieillissement de la population, l'environnement, l'exclusion et la pauvreté.

L'intervention d'un consultant spécialisé en créativité a été particulièrement appréciée par les 60 participants français et belges, qui ont par ailleurs eu l'occasion de tester un outil (GPS pour Générer des Perspectives et des Solutions) spécialement adapté à la thématique par les deux partenaires du projet D.E.S.I.R.

Enfin, 4 études transfrontalières ont été amorcées par certaines fédérations membres dans le cadre du projet D.E.S.I.R.

Une étude portant sur les « [enjeux du développement des services de proximité](#) » : certaines entreprises de services de proximité sont en plein développement, et rencontrent des situations inédites à gérer en termes de gestion des ressources humaines, d'évolution de leur structure juridique, de nouveaux partenariats, etc. Cette étude visait à collationner les bonnes pratiques et les échecs constructifs au travers d'entretiens auprès de responsables d'organisations, belges et françaises, ayant traversé ces différentes étapes de développement.

Une deuxième étude portait sur « [le conventionnement dans les services de proximité](#) ». Pour construire leur relation avec l'utilisateur, les entreprises assurant un service de proximité récurrent, développent différents outils et stratégies (conventions, plaquette, entretiens,...). Cette étude vise l'analyse de ces pratiques en vue de les partager au sein du secteur.

Cette étude s'est déroulée en plusieurs étapes : diffusion d'un questionnaire en ligne, récolte de données qualitatives par téléphone et analyse du contenu de conventions proposées par des entreprises à leurs usagers et ce, tant auprès d'entreprises d'économie sociale que d'entreprises privées classiques, françaises ou belges. L'objectif étant de développer un modèle-type de contrat qui pourrait être utilisé par les entreprises prestataires de services de proximité.

Une troisième étude porte sur « [la gouvernance dans les entreprises d'économie sociale](#) ». Cette étude analyse la participation des travailleurs aux différents organes de gestion de l'entreprise de l'économie sociale. Dans un premier temps, cette étude a permis d'identifier dans la littérature - tant française que belge - les constats posés par des chercheurs afin de consolider les fondements des interrogations de départ. Ce travail a été réalisé, entre autre, par un stagiaire présent chez ConcertES durant le dernier trimestre. Ensuite, via un questionnaire mis en ligne, une approche chiffrée de cette réalité a été obtenue. Enfin, pour affiner l'analyse, une série d'entretiens approfondis ont été réalisés auprès de directeurs et/ou des travailleurs belges et français.

Une dernière étude s'est enfin concentrée sur le secteur de l'insertion. Elle porte sur [le lien entre la formation dans les entreprises du secteur de l'insertion et l'employabilité de leur public-cible](#), public éloigné de l'emploi que le secteur marchand classique n'arrive pas à prendre en charge. Via des entretiens approfondis en face-à-face avec les responsables de 13 structures belges et françaises, l'étude vise à identifier les différentes stratégies mises en œuvre. La clé de lecture qui sera utilisée pour l'analyse des matériaux récoltés est la

volonté de pérenniser l'ensemble (ou partie) des emplois au sein de la structure ou au contraire d'être plutôt une entreprise-tremplin.

RELATIONS AVEC LES FEDERATIONS MEMBRES

ConcertES répond aussi à diverses demandes de ses fédérations membres. Ces demandes sont de divers types : demandes d'informations précises et techniques relatives à certains dispositifs ou mesures (régionales, fédérales ou européennes) ; demandes d'intervention à des séminaires, séances de travail et autres assemblées générales ; demandes de rédaction de notes, articles ou informations sur divers sujets et thématiques.

Une mise au vert a été organisée en mars 2010, dans les suites des réflexions menées en 2009 liées à l'élaboration d'un plan stratégique. Cette mise au vert a conduit à différentes conclusions qui ont été mises en œuvre petit à petit dans le fonctionnement de ConcertES : diminution du nombre de plénières et renforcement des réunions du conseil d'administration, mise en place et renforcement de groupes de travail thématiques, ...).

PARTENARIATS ET COLLABORATIONS EXTERNES

Des contacts et collaborations ont été noués avec plusieurs structures :

- L'Unipso, avec qui des échanges ont eu lieu sur la transposition de la directive Services
- Le VOSEC, partenaire flamand dont les missions sont similaires à celles de ConcertES, avec lequel les échanges concernant les matières fédérales ou européennes sont fréquents, notamment dans le cadre des événements organisés par la Présidence belge.
- Le Centre d'Economie Sociale de l'Université de Liège, le CERISIS - CIRTES de l'Université Catholique de Louvain et la section belge du CIRIEC International qui participent au Comité Scientifique et de Prospective mis en place dans le cadre du projet D.E.S.I.R.

- Pour la Solidarité, pour qui ConcertES est intervenu dans le cadre de 2 tables-rondes co-organisées par SAW-B et Pour la Solidarité sur la directive 'Services' et ses implications pour le secteur de l'économie sociale

Un partenariat de grande ampleur est celui qui unit ConcertES à la CRESS Nord-Pas de Calais pour la réalisation d'un projet INTERREG intitulé D.E.S.I.R., pour Développement de l'Economie Sociale Inter Régional.

Des rencontres fréquentes sont organisées entre les équipes du projet afin de le mettre en œuvre. De plus, ConcertES et la CRESS participent de manière croisée à divers événements et séminaires qu'elles organisent respectivement.

PERSPECTIVES POUR 2011-2012

Des divers éléments détaillés ci-dessus, il ressort que le travail de ConcertES dans les mois à venir portera principalement :

- Au niveau transversal :
 - Mise sur pied d'un groupe de travail sur les « *rôles et missions de l'administration* », qui se penchera sur les procédures administratives, les relations entre les opérateurs et l'administration, ... ;
 - Mise en place d'un groupe de travail « *emploi* » qui s'interrogera sur toutes les questions transversales liées aux politiques de l'emploi (régionales et fédérales) ;
 - Constitution d'un groupe de travail « *Bruxelles* » chargés de définir le positionnement que doit avoir ConcertES sur Bruxelles.

- Au niveau régional :
 - La mise en œuvre du Plan Marshall 2.vert, et notamment le contrat multisectoriel pour lequel le secteur de l'économie sociale a été associé ;
 - Le travail de fond sur les dispositifs régionaux de soutien à l'ES mis en perspective avec les réglementations européennes en matière d'aides d'état sera poursuivi avec les différentes fédérations sectorielles ;
 - Sur les thématiques portées au CWES, ou initiées par celui-ci :
 - amélioration de certains cadres décrets de soutien à l'économie sociale ;
 - clauses sociales et environnementales dans les marchés publics ;
 - financement de l'économie sociale, etc ;
 - Sur le suivi du décret relatif à l'économie sociale, notamment l'article 2 (mise en œuvre d'actions et projets spécifiques) ;
 - Mise en place et suivi de la commission consultative et d'agrément des entreprises d'économie sociale.

- Au niveau fédéral :
 - Suivi des réformes institutionnelles et de leurs impacts potentiels sur le secteur de l'économie sociale ;
 - Dans l'intermède :

- Suivi des dossiers relatifs à l'économie sociale (appel à projets, ...);
 - Suivi des politiques en matière d'emploi ;
 - Suivi des évolutions proposées au dispositif Titres-Services ;
 - La réforme du statut SFS, l'arrêté TVA Economie sociale, l'uniformisation ;
 - Suivi de l'avis du CNT du 16 mars 2010 relatif à la question des commissions paritaires pour les entreprises d'économie sociale.
- Au niveau européen :
 - Mise sur pied d'un groupe de travail « *Europe* » chargé du suivi des thématiques européennes ;
 - Le Single Market Act ;
 - La mise en œuvre et l'évaluation de la directive services et les suites du 3^e Forum SSIG ;
 - La réforme de la réglementation en matière de marchés publics ;
 - La réforme des directives TVA.
- Au niveau de l'Observatoire et du projet D.E.S.I.R. :
 - Finalisation de l'outil base de données et premiers traitements automatisés ;
 - Mise en place d'un plan de communication sur l'observatoire et ses productions afin d'en valoriser les résultats ;
 - Finalisation des 4 études lancées en 2010 et lancement de deux nouvelles études (l'une sur la politique d'affectation des bénéficiaires dans l'économie sociale ; l'autre sur les réalités économiques, perspectives et rôle de l'économie sociale dans un secteur TS en restructuration) ;
 - Actualisation de l'état des lieux transfrontaliers développés avec la CRESS Nord-Pas de Calais.
- Au niveau organisationnel :
 - La mise en œuvre des conclusions et décisions de la mise au vert de mars 2010 : positionnement sur Bruxelles, mise en place de groupes de travail, etc.

Annexe 1

Organigramme

Présidence :

SAW-B ASBL (jusqu'à l'AG du 3 juin de 2010)
Syneco asbl (depuis l'AG du 3 juin 2010 - jusqu'à l'AG de 2012)

Conseil d'Administration (jusqu'à l'AG de 2012) :

Atout EI ASBL, EWETA ASBL, Febecoop ASBL, FeBISP ASBL, SAW-B ASBL, Syneco ASBL

Les membres:

ACFI (www.acfi.be)
AID (www.aid-com.be)
ALEAP (www.aleap.be)
ApacES (www.apaces.be)
ATOUT EI (www.atoutei.be)
CREDAL SC (www.credal.be)
CAIPS (www.caips.be)
COOPAC (www.coopac.be)
Equilibre (www.reseau-equilibre.be)
EWETA (www.eweta.be)
FEBECOOP (www.febecoop.be)
FéBISP (www.febisp.be)
Lire et Ecrire (www.lire-et-ecrire.be)
RES (www.resASBL.be)
Réseau FA (www.rfa.be)
RESSOURCES (www.res-sources.be)
SAW-B (www.saw-b.be)
SYNECO (www.syneco.be)

L'équipe :

Sébastien Pereau (TP), Secrétaire général

Michel de Wasseige (1/2 temps - jusque juin 2010), comptabilité, consultance

Nathalie Gyselinx (TP - jusque mai 2010), Coordination scientifique et technique de l'observatoire

Liliane Lebon (TP - jusque novembre 2010), Coordinatrice adjointe

Robin Lucas (TP - jusque mai 2010), responsable communication pour l'observatoire

Paul Maréchal (1/5^e), Soutien stratégique pour l'observatoire de l'économie sociale

Béatrice Bosschaert (TP - à partir de juin 2010), chargée de projets et coordination de la communication de l'observatoire de l'économie sociale.



concertation des organisations représentatives de l'économie sociale ASBL

Place de l'Université, 16
1348 - Louvain-la-Neuve

<http://www.concertes.be>
contact@concertes.be

Tel-Fax : 010/456.450

Secrétaire général : Sébastien Pereau
sebastien@concertes.be - 0479/904.820